CROIX

MIRACULEUSE.

AVERTISSEMENT.

Les personnes qui voudroient bien nous fournir des observations ou des notes relatives au miracle dont il s'agit, nous rendront, en nous les communiquant, un vrai service ; ces notes pourront faire partie d'une seconde édition.

Elles sont priées de les adresser à la Bibliothèque Catholique, rue Saint-Guillaume, n° 15.

On y trouve le présent imprimé, et le dessin lithographique qui représente l'apparition de la Croix lumineuse.

Prix du dessin l'imprimé compris :	1 fr. sur papier de Chine, Croix argentée.
	75 centimes sur papier blanc.

13/12 livret avec le dessin sur papier blanc, 9 fr. 50 c.
108/100 *Idem.* 50 fr.

Le tout pris à Paris : on ajoutera cinq centimes par exemplaire, pour le recevoir franc de port dans les départemens.

L'imprimé se vend séparément : 25 c.

Le dessin lithographique . . . . 50 c.

Pour satisfaire tous les goûts, et se mettre à la portée de toutes les personnes, il paroîtra successivement d'autres dessins, des gravures, et tout ce qu'on croira le plus convenable pour propager la connoissance de ce miracle, en perpétuer le souvenir, et contribuer à l'édification des fidèles.

Nous exhortons les personnes pieuses à concourir de tous leurs moyens pour favoriser ces louables intentions. Le Seigneur bénira leur pieux dessein, et ils jouiront du bonheur qu'ont déjà éprouvé un grand nombre d'entr'eux, en voyant les salutaires effets produits par la propagation de ce miracle.

CROIX MIRACULEUSE

APPARUE

A MIGNÉ, PRÈS POITIERS,

LE 17 DÉCEMBRE 1826.

DE LA VÉRITÉ ET DE L'IMPORTANCE DE CETTE APPARITION.

Non fecit taliter omni nationi.
Psalm. 147.

Le Seigneur n'a pas fait de semblables choses pour toute autre nation.

A PARIS,

A LA BIBLIOTHÈQUE CATHOLIQUE,

RUE SAINT-GUILLAUME, N° 15.

M DCCC XXVII.

CROIX

MIRACULEUSE.

De la Vérité et de l'Importance de cette Apparition.

Un grand prodige vient de s'opérer sous nos yeux : une croix lumineuse est apparue dans les airs. Quand Dieu lui-même nous montre dans le Ciel le signe de notre salut, serons-nous toujours sourds à sa voix ? Ne reconnoîtrons-nous jamais la grandeur de ses bienfaits ? Ne reviendrons-nous jamais à lui pour implorer ses miséricordes ? Notre nation, la plus favorisée de toutes, sera-t-elle aussi la plus endurcie ? son ingratitude rappellera-t-elle celle du peuple juif ? Ah ! craignons qu'après tant et de si touchantes faveurs, Dieu ne fasse succéder sa justice à sa bonté, et que, fatigué de notre indifférence, il n'exerce sur notre patrie de plus grands

châtimens que ceux dont la France a épouvanté la terre. Mais non, espérons que cette voix du Seigneur sera entendue de tous ceux dont le cœur est encore accessible aux inspirations de sa grâce, et qui, à la bonne foi, joignent le désir d'être éclairés. C'est à eux que nous nous adressons. Nous leur prouverons qu'une croix lumineuse est véritablement apparue dans le Ciel, et nous leur ferons connoître ce que Dieu demande de nous. Que la prévention, l'ignorance, la mauvaise foi ou la perversité nient un fait incontestable, la vérité ne sortira de cette *lutte* que plus éclatante, et mieux affermie.

En retraçant l'événement du signe céleste qui s'est manifesté le 17 décembre dernier, à Migné, près Poitiers, nous éviterons soigneusement jusqu'à la moindre apparence d'exagération : pour atteindre ce but, nous mettrons d'abord sous les yeux du lecteur, le récit simple et fidèle que M. Desplaces - Desessarts, premier conseiller de la Préfecture du département

de la Vienne, a cru devoir transmettre à M. le comte de Castéja, préfet du même département, l'un des membres de la Chambre des Députés. Nous ferons suivre cet exposé d'un extrait des deux rapports imprimés à Poitiers, en janvier 1827, présente année, par F.-Aimé Barbier, libraire et imprimeur du Roi. On y remarquera les précautions prises par l'autorité ecclésiastique, pour constater de la manière la plus exacte, un fait aussi miraculeux; nous terminerons par quelques observations physiques, et une note qu'a bien voulu nous communiquer M. le comte de Cassini, membre de l'Académie des Sciences.

Lettre de M. Desplaces-Desessarts, à M. le comte de Casteja, préfet du département de la Vienne.

Poitiers, 31 décembre 1826.

Monsieur le Comte,

Je crois devoir vous entretenir d'un événement très-extraordinaire qui s'est passé à Migné (1), il y a aujourd'hui quinze jours, et qui a eu pour témoins trois ou quatre mille personnes.

Le dimanche 17 de ce mois, jour de la clôture de la Mission pour le Jubilé dans la commune de Migné, on a planté une croix, comme c'est l'usage. Le temps ayant été magnifique toute la journée, beaucoup d'habitans des communes voisines et de la ville de Poitiers, s'étoient rendus à cette pieuse cérémonie.

---

(1) Migné, bourg d'environ 2000 habitans, à une lieue au nord de Poitiers.

Comme on avoit été processionnellement chercher la croix chez le particulier qui en avoit fait le don, ce ne fut qu'au moment du coucher du soleil qu'elle put être élevée sur le calvaire qui avoit été préparé. Lorsqu'elle fut placée, M. l'abbé Marsault, aumônier du Collége royal de cette ville, et l'un des deux ecclésiastiques (1) qui ont prêché la Mission à Migné, monta sur les marches du nouveau calvaire, et adressa un discours à son nombreux auditoire. Il parla de la croix miraculeuse qui apparut à Constantin lorsqu'il combattoit Maxence; il rappela la conversion de Clovis : et, à peine avoit-il achevé ces citations, qu'une croix lumineuse, d'environ 80 pieds de longueur, fut aperçue de tous les assistans. Le soleil étoit alors couché, le ciel étoit pur et sans un seul nuage, de sorte que tout le monde put voir que cette croix, située horizontalement au-

(1) L'autre ecclésiastique est M. le curé de

dessus de la petite place qui est devant la porte principale de l'église, étoit d'une couleur argentine qui tranchoit parfaitement avec l'azur du ciel, et si bien formée, que les deux parties du croisillon étoient absolument égales entr'elles, et que ses quatre extrémités sembloient avoir été terminées à la scie. Elle étoit tellement détachée de ce qu'on appelle le firmament, et si près de la terre, que lorsqu'on se plaçoit tout près, et en face de la grande porte de l'église, on voyoit la croix au-dessus de sa tête, et que, lorsqu'on s'éloignoit de sa première position d'une quarantaine de pas, elle paroissoit alors faire un angle de 45° avec le terrain de la petite place dont il a été parlé; d'où il résulteroit, que l'élévation de cette croix au-dessus du sol n'étoit que d'environ une centaine de pieds, supposant le pas de deux pieds et demi et l'angle estimé réellement de 45°. Au surplus, peu importe la précision dans cette circonstance, puisque la proximité

étoient auprès du calvaire voyoient à leur droite la partie où étoit le croisillon, et que lorsqu'ils passoient sous cette même croix et s'en éloignoient à une certaine distance, ils voyoient, à leur gauche, la partie où étoit le croisillon.

Cette croix lumineuse est restée constamment à la même place, à peu près une demi-heure, c'est-à-dire jusqu'à la nuit. Elle a disparu en s'effaçant lentement, mais sans éprouver de changement dans sa forme. Personne n'a vu cette croix se former, et les premiers qui l'ont aperçue, l'ont vue tout-à-coup, telle qu'elle vient d'être dépeinte.

Voilà, M. le Comte, le phénomène miraculeux qu'ont vu et examiné, pendant près d'une demi-heure, trois ou quatre mille personnes, et qu'attesteront par écrit toutes celles qui savent signer. Je vous citerai parmi ces témoins oculaires, le maire, M. de Curzon, dont je n'ai pa

le connoissez, et que, comme moi, vous appréciez sa sagesse et ses lumières; le respectable curé de Migné, M. Beaupré; celui de Saint-Porchaire, M. Pasquier; l'aumônier du collége, M. Marsault; le maréchal-des-logis de la gendarmerie, le sieur Landry, homme froid et pas dévot, qui, se promenant là pour le maintien du bon ordre, a vu tranquillement tout ce que je viens de vous dire. Il y a sans doute encore beaucoup d'autres personnes remarquables dont je n'ai point entendu parler.

Mais ce qui vous mettra à même de juger de l'impression qu'ont faite, et la mission et l'apparition de la croix lumineuse, c'est que, dans une commune qui étoit loin d'être religieuse, tout le monde (un bien petit nombre d'individus excepté), tous se sont approchés des autels; qu'il n'y a plus ni haines, ni divisions; que tous les habitans ont l'air

la joie et la satisfaction sont peintes sur toutes les figures (1).

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monsieur le Comte,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Pour le Préfet, à la Chambre des Députés :

Le Doyen du Conseil de Préfecture délégue,

Signé : DESPLACES-DESESSARTS.

---

(1) Parmi les nombreux et salutaires effets produits par ce prodige, nous ne parlerons que de la réconciliation d'un oncle avec son neveu.

Depuis long-temps une haine des plus violentes avoit éclaté entre eux à l'occasion d'un héritage; mais cette apparition ayant fait naître dans leurs cœurs des sentimens religieux, et l'amitié la plus franche comme la plus sincère succédant à la haine qui les animoit, ils ont fait élever, à frais communs, sur le lieu même du prodige, un monument pour transmettre à la postérité la mémoire de leur réconciliation et de la cause divine qui l'avoit occasionée.

D'après l'impression profonde qu'avoit faite sur l'esprit d'un si grand nombre de spectateurs la vue de ce prodige, MM. les curés de Migné, de Saint-Porchaire, et M. l'aumônier du Collége royal de Poitiers, qui présidoient à la cérémonie, de concert avec MM. de Curzon, maire; Naudin, adjoint; Marrot et Surault, fabriciens; Landry, maréchal-des-logis de Poitiers, chargé de la police du lieu; Fournier, ancien adjudant sous-officier, et quarante-un notables de la paroisse de Migné, crurent de leur devoir d'adresser à Sa Gr. Mgr. l'évêque de Poitiers un rapport succinct de l'événement, et de le supplier d'ordonner une enquête, à l'effet de constater sur les lieux mêmes la vérité du fait. Ce premier rapport, qui se trouve aux pages 3 et 4 de l'imprimé précité (*pag.* 7), ne diffère en rien du récit que nous venons de publier.

D'après ce premier rapport, Sa Grandeur nomma une commission, composée de MM. de Rochemonteix, vicaire-géné-

ral; Taury, prêtre; de Curzon, maire; Boisgiraud aîné, professeur de physique; J. Barbier et Victor de Larney, lesquels, en vertu des ordres qui leur furent donnés, se transportèrent à Migné, prirent toutes les informations nécessaires, interrogèrent séparément les nombreux témoins du fait miraculeux annoncé, examinèrent avec l'attention la plus scrupuleuse, si aucun moyen physique n'avoit pu aider cette apparition, dont la réalité ne pouvoit être contestée; si aucun point d'appui placé près de l'endroit où le phénomène eut lieu, n'avoit pu soutenir, soit un transparent, soit aucun autre objet ressemblant à une croix.

De leur rapport et des notes qui l'accompagnent, consignés aux pages 6 jusqu'à 15, il résulte:

« Que, à Migné, près Poitiers, le 17
» décembre 1826, et au moment d'une
» plantation solennelle de la croix, pour
» la clôture du Jubilé, une demi-heure
» après le coucher du soleil, et lorsque le

» prédicateur rappeloit à 3,000 personnes
» environ, la croix miraculeuse à laquelle
» l'empereur Constantin dut sa conver-
» sion et sa victoire sur le tyran Maxence,
» on aperçut dans les airs, à moins de
» 200 pieds d'élévation, et pendant une
» demi-heure, une croix régulière et bien
» formée, dont la longueur pouvoit être
» de 140 pieds, et la largeur de trois à
» quatre; que cette croix parut d'abord
» exactement formée et placée horizonta-
» lement. Ses bras la coupoient à angle
» droit, ses diverses parties étoient par-
» tout d'une largeur égale, terminées la-
» téralement par des lignes bien droites,
» nettes, prononcées et coupées carrément
» à leurs extrémités. Sa couleur parut
» être d'un blanc argentin, nuancé d'une
» légère teinte de rose. Que le ciel étoit
» pur et sans nuage; qu'aucune réflexion
» du soleil, déjà sous l'horizon, ni de la
» lune qui ne paroissoit pas encore; qu'au-
» cun point d'appui, ni dans le village,
» ni aux environs, n'avoit pu servir de

» soutien, ni de moyen préparatoire à un » procédé physique quelconque. » Telles sont les circonstances matérielles du fait.

Quant à son influence morale sur ceux qui en ont été les témoins, il fut constaté par le rapport : que les spectateurs furent à l'instant saisis d'admiration et d'un respect religieux ; qu'ils se prosternèrent spontanément devant le signe de notre salut, les uns ayant les yeux mouillés de larmes d'attendrissement, les autres élevant les mains vers le Ciel, et faisant retentir l'air de leurs acclamations. Plusieurs d'entre eux qui avoient jusqu'alors résisté à l'impulsion de la grâce et au zèle des prédicateurs se convertirent, et donnèrent des marques non équivoques d'un retour sincère à la foi de nos pères. L'impression produite par ce miracle arrachoit encore des larmes, un mois après l'évènement, à ceux qui furent appelés à témoigner devant les commissaires nommés par les autorités ecclésiastique et civile.

Considérations sur les Faits exposés dans les Rapports précédens.

Plus un fait paroît inexplicable en ne consultant que les lois qui régissent le monde et la nature, plus la raison et la foi, sœurs et amies inséparables, doivent s'entourer de la plus grande lumière pour reconnaître :

1° Si ce fait a eu réellement lieu;

2° S'il est naturel ou miraculeux.

Toutes les deux également intéressées à repousser l'erreur et à faire triompher la vérité, appellent à leur tribunal auguste les témoins du fait, et prononcent avec une certitude consciencieuse que, s'il n'est point naturel, il a pour auteur celui de la nature, à moins qu'on ne puisse dire, ou que Dieu est un vain nom, ou qu'il ne peut en aucun cas déroger aux lois qu'il a spontanément et librement établies. Nous pouvons ajouter hardiment : que si un zèle fanatique a voulu élever ce météore trompeur en forme de croix, pour soute-

nir la Religion chancelante, la Religion elle-même, indignée d'un prestige condamnable qui seroit si facilement dévoilé, doit désavouer et signaler l'imposture, au risque de soulever contre elle tant de passions aussi violentes qu'ingénieuses à se faire des armes de tout ce qu'offre le hasard, ou inspire une haine implacable. Discutons dono dans les intérêts communs, de la Religion et de l'incrédulité (1).

---

(1) Les mauvais raisonnemens produisent le salutaire effet de prêter aux bons raisonnemens une nouvelle force. Rien ne confirme mieux le miracle dont il s'agit, que les absurdités à l'aide desquelles on essaie de le démentir.

Aussi dirons-nous hautement et avec confiance, parce que nous en avons l'intime conviction : *rien de vrai ni même de vraisemblable ne pourra être dit contre le miracle que nous allons discuter.*

DISCUSSION.

D'abord, les témoins sont-ils croyables? Pour attester un fait devant la justice, deux ou trois témoins suffisent généralement, s'ils sont d'ailleurs irréprochables; s'ils n'ont pu être trompés, ni trompeurs, et s'ils prennent à témoin le Dieu de vérité.

Trois mille de ces Poitevins, fidèles à leur Dieu et à leur Roi, dont la bravoure s'est signalée dans cent combats; une foule de personnes fortuitement attirées dans le lieu du prodige, les unes par curiosité, les autres, en plus grand nombre, par la piété; enfin trois mille témoins, dont la plupart étaient accourus de différentes communes et d'une cité voisine, éclairée autant que populeuse, se seroient-ils montrés dociles à entrer dans le projet de l'imposture aussi effrontée qu'aveugle d'une

paroisse fanatisée, et disposée toute entière à mentir officieusement pour le Dieu de vérité? mais comment auroit-elle menti? N'est-il pas constant que parmi ceux qui attestent cette vision miraculeuse, plusieurs, jusqu'alors retenus par le respect humain, le vice, l'insouciance ou l'incrédulité, n'étoient que de simples spectateurs d'une cérémonie solennelle qui terminoit une Mission?

Trois mille témoins auxquels on ne peut supposer un projet de collusion, un motif d'intérêt quelconque pour établir un fait, qui bientôt contredit et dévoilé par la piété et l'impiété réunies, devoit les couvrir d'un opprobre éternel! Quelle incroyable supposition!

Trois mille témoins affirment avoir vu une croix lumineuse; et parmi eux, on compte les dépositaires de l'autorité divine et humaine, des hommes recommandables sous tous les rapports; placés entre le temple où réside le Dieu de justice et de vérité, et le champ où la mort a creusé

le tombeau de leurs pères (1); ils l'affirment au moment de leur régénération solennelle, et des adieux si touchans d'une Mission consommée.

Ces trois mille témoins ont-ils vu, et bien vu? Nous allons en juger.

Il est des prestiges adroitement préparés et promptement exécutés dont on peut être dupe un moment. Le thaumaturge physicien a ses préparations et ses instrumens, des secrets et un entourage; il surprend surtout l'ignorance, et n'a d'autre prétention ni d'autre succès que le salaire dont chacun paie sciemment une imposture qui, en définitive, n'a trompé personne.

A Migné, MM. les missionnaires avoient-ils des machines invisibles pour dessiner dans les airs, pendant une demi-heure, une croix lumineuse de 100 pieds? Avoient-ils pour coopérateurs ou confidens, les Ma-

---

(1) La plantation de la croix de mission s'est faite sur le terrain où est le cimetière.

gistrats et la multitude; les gradins d'un croix pour tréteaux, et pour salaire la honte d'être convaincus de fourberie?

Ces hommes qui n'ont d'autre titre à la confiance des fidèles, que d'avoir fait gratuitement une Mission, auroient-ils trouvé si facilement trois mille personnes vénales, là où plusieurs d'entr'elles avoient tout sacrifié pour conserver l'honneur et la foi?

Si donc des témoins nombreux, respectables, doués de sens parfaits, éprouvés, incorruptibles, exempts de toute passion autre que celle de la vérité, attestent avoir vu long-temps dans les airs, sous un ciel tranquille et serein, vu et bien vu une croix de lumière, on doit assurément ajouter foi à leurs témoignages, comme on croit à tous les faits historiques bien constatés, et à mille faits contemporains sur lesquels on n'élève aucun doute. Enfin, s'il peut être vrai que l'on ne trouve point parmi les habitans de Migné, des Newton, des Laplace et des Cassini, ce-

pendant ici leurs yeux et leurs témoignages valent ceux de tous les Savans du monde.

Reste à examiner si le fait est naturel.

Si ce fait n'est pas produit par les causes ordinaires et naturelles, il est évident qu'aucune d'elles n'a pu en déterminer l'existence et l'apparition; il faudra donc remonter plus haut, et chercher dans le ciel même, ce que nous ne pouvons trouver sur la terre. Or, nous pouvons démontrer qu'il n'est point naturel, soit en le comparant avec les phénomènes qui semblent de même nature, savoir ceux de l'électricité, de la lumière, et autres phénomènes lumineux ou phosphorescens; soit en le considérant en lui-même, et aussi avec les circonstances de son apparition.

L'électricité n'a que des feux rapides, brusques, informes; pour les régulariser et les fixer un moment, il faut des appareils que tous les physiciens connoissent; moyen dont l'emploi étoit impossible à Migné, et même partout ailleurs, vu la

fixité et la régularité de forme qui ont été observées.

La lumière est réfractée ou réfléchie par les nuages et les vapeurs (*il n'y en avoit pas*) sur les objets voisins qui ont cette propriété. Étoient-ce ceux qu'offre l'aspect des lieux (1)? Une des deux croix seule auroit pu déterminer celle des Cieux (2); mais comment cette croix non polie, verticale, aurait-elle pu, après le coucher du soleil, projeter horizontalement, à 100 pieds d'élévation, une croix grande, lumineuse, qui n'a plus reparu? N'oubliez pas que la forme aperçue est celle d'une croix.

---

(1) Voir les estampes qui les représentent.

(2) Un physicien allemand, incrédule devant ce fait, l'explique ainsi : quand nos yeux ont été longtemps fixés sur un objet, nous le voyons ensuite de quelques côtés que nous les portions : la croix au pied de laquelle parloit le prédicateur, est verticale, la croix céleste étoit horizontale. Nous pourrions encore infirmer autrement cette assertion;

Or nous affirmons, avec connoissance de cause, que tous les jeux de la lumière dans les fluides ou milieux aériformes ne peuvent donner que des lignes courbes, circulaires, des couleurs mêlées, ou dont le passage est doux et presque imperceptible, comme dans l'arc-en-ciel, les jeux brusques des aurores boréales, la combustion du phosphore toujours accompagnée, et plus que celle du soufre, d'une vapeur épaisse, fétide et suffocante.

Mais, dira-t-on, ce pouvoit être l'effet d'une préparation d'hydrogène? On ne s'arrêtera pas à réfuter une semblable objection, puisqu'il ne s'agit ici que d'une apparition paisible et d'une certaine durée, sans éclat bruyant, telle en un mot que les témoins déclarent l'avoir vue.

Mais peut-être étoit-ce une disposition unique et inexplicable des gaz atmosphériques et de corps flottans, dont la réunion mystérieuse a réfléchi, réfracté la lumière de manière à produire une croix

ses faces bien prononcées, droites, planes; tandis que toute lumière tombant sur un milieu plus ou moins sphérique, et le traversant, et s'y modifiant à différentes densités et affinités, doit s'arrondir à nos yeux. Aussi, avant Constantin, ne vit-on jamais un météore à lignes droites, fermes, nettes, et à couleur constante.

Mais quand, je ne sais quelle cause occulte donneroit un sillon horizontal de cent pieds de lumière argentine, il faudroit encore qu'une ou plusieurs causes eussent formé la traverse, et que les mêmes lois eussent agi de manière à produire deux lignes considérables qui se seroient coupées à angle droit et dans la proportion miraculeuse de la Croix. Est-ce que les causes magnétiques, ou électriques, ou optiques, étoient tellement magiques qu'elles avoient quatre points géométriquement distans, pour établir à la fois des attractions et des répulsions, et des effets inconnus qui ont enfin tracé

qu'il y ait eu ce jour-là, sous un ciel de décembre, aucun signe de perturbation dans l'atmosphère, et dans l'absence des astres du jour et de la nuit?

Les phénomènes atmosphériques de la lumière sont mobiles, fugitifs, varient de formes, de place, de nuances, d'ondulations; et cette croix est restée constamment toujours de même dimension, de même ton, horizontale, immobile dans sa position, et à la distance la plus convenable pour être vue de près, jusqu'au moment où, tout étant consommé, elle s'effaça graduellement et disparut. A la suite de ces réflexions nous ajouterons la note suivante.

Note de M. le comte de Cassini.

« Pour la classe assez nombreuse de ces hommes qui rient de pitié au seul nom de *miracle*, qui ne veulent pas croire que celui qui a créé la terre et le firmament

est bien fâcheux sans doute de ne pouvoir expliquer d'aucune manière tant soit peu plausible, l'apparition de la croix lumineuse de Migné. Nous rions aussi, de pitié à notre tour de ceux-ci qui voudroient la comparer à un *arc-en-ciel solaire*; de ceux-là qui l'assimilent à un *arc-en-ciel lunaire*. C'est un effet de *réfraction*, ont dit certains ignorans; dites plutôt de *réflexion*, ont repris d'autres un peu plus savans.... Eh! Messieurs, vous avez tous aussi raison les uns que les autres, nous allons vous mettre d'accord. Pour expliquer le phénomène à votre manière, il ne vous manque qu'une chose, mais indispensable : un rayon, soit du soleil, soit de la lune, qui, étant malheureusement absens, n'ont pu donner lieu ni à réflexion, ni à réfraction, ni à arc-en-ciel, d'autant qu'il n'y avoit *ni nuages*, *ni vapeurs*, *ni pluie*.

» Cherchez donc quelqu'autre explication d'une apparition dont *trois mille témoins* déposent, qui, *pendant une demi-heure*, et à une hauteur *qui excédoit cent*

pieds, a subsisté *sans mouvement*, *sans altération*, sous des formes bien *nettes*, bien *tranchées*. C'est ce que nous vous portons défi d'attribuer raisonnablement à une cause physique *naturelle;* et notre opinion sur ce point est appuyée de l'autorité de plusieurs Savans, faits pour prononcer sur une telle matière. »

Mais que ce météore, enfant de tant de hasards et de puissances mystérieuses si contraires, soit venu se placer dans ce lieu, à point nommé, lorsque le prédicateur parlait de la croix apparue à Constantin; que ceux qui l'ont vu, subjugués par tous les sentimens religieux, aient cédé à la puissance du miracle; que des Savans distingués, au nombre desquels il y en avoit d'une opinion peu favorable à la Croix, l'aient attesté : qu'ils aient concouru à établir la nature et la vérité de ce fait extraordinaire; qu'il soit cru miraculeux par une foule d'hommes sans pré-

jugés, comme sans préventions, dont la modestie, amie de la science et de la vérité, examine avec connoissance et discute avec calme; que des magistrats, des ministres de la Religion, voisins des lieux, et obligés devant Dieu de dévoiler les prestiges de l'erreur, aient établi des commissions, reçu leurs rapports, ordonné une enquête religieusement et civilement juridiques, et agi si sérieusement et avec tant de crédulité! ce seroit assurément un miracle, un prodige mille fois plus inadmissible que celui dont nous admettons la réalité dans toute la simplicité de notre âme: une croix a été vue à Migné, et cette croix est miraculeuse. Reste à tirer les conséquences de ce prodige; car le Ciel, bien plus que l'homme, ne fait rien en vain.

CONCLUSION.

Nous en avons dit assez pour convaincre de la vérité de ce miracle toutes les personnes de bonne foi qui cherchent à s'éclairer, il ne nous reste donc plus qu'à les engager, à vaincre leurs penchans déréglés, et à revenir à Dieu : nous les en conjurons au nom du Seigneur qui nous visite avec tant de bonté dans ces jours où l'impie ose tout nier avec tant d'audace. L'orgueil, l'esprit d'indépendance, de révolte, tous les vices, tels sont les contradicteurs de la vérité et nos adversaires. Que ceux qui ont le sentiment de leur dignité se séparent de la société des hommes corrompus; qu'ils profitent des avertissemens du Ciel, et surtout de cette voix intérieure qui les presse, les attire et les appelle. L'âme veut rompre ses honteuses chaînes, retourner à Dieu et au bonheur. Le bonheur! elle le cherche partout, mais elle

ne peut le trouver qu'en Dieu : il est le centre de l'homme, de la vérité et de notre félicité. Allons donc à lui avec confiance; il nous recevra avec l'amour du plus tendre des pères; nouveaux enfans prodigues, nous redeviendrons ses enfans chéris. Adressons-nous à Marie, la reine des Anges et des hommes, notre mère, et la protectrice de la France. Quel est celui qui s'est adressé à elle avec la candeur, la droiture d'intention qui caractérisent les enfans de Dieu, et qui n'en ait point été exaucé? C'est elle qui intercède incessamment pour nous auprès de son divin Fils; c'est elle qui arrête le bras de sa justice prêt à frapper un peuple le plus protégé, le plus ingrat de tous. Objet constant de ses bienfaits, il ne cesse d'être, malgré les nombreux avertissemens du Ciel, le centre de l'impiété et de la corruption, son inséparable compagne. De notre patrie, l'un et l'autre débordent à grands flots sur l'Europe, et inondent le monde entier.

Mettons donc enfin un terme à nos iniquités : Dieu, en nous montrant cette croix sur laquelle Jésus-Christ a opéré le salut des hommes, nous avertit de la suivre; pourrions-nous rendre inutile cet éclatant, ce magnifique avertissement? Nous nous détournerons des voies de l'impiété, elles mènent à la mort. Ce signe nous avertit, il nous sollicite d'entrer dans celles de la justice, elles mènent à la vie. Suivons donc cet étendard sacré, c'est celui des élus. Si Dieu nous le montre dans le Ciel, c'est pour nous y appeler. Il est digne de sa grandeur, et le gage de sa clémence. Peut-il en exister de plus doux, de plus rassurant et de plus éloquent? Le signe de notre rédemption n'apparoît à nos yeux que pour nous faire ressouvenir de ses anciennes miséricordes, et nous assurer de celles qu'il est prêt à répandre de nouveau sur nous.

Des jours mauvais, et les plus mauvais de tous, menacent notre patrie ; ils sont prêts à fondre sur nous; détournons la

colère du Seigneur par le sincère aveu de nos fautes; expions-les par les larmes du repentir et une vraie pénitence (1). Soyons désormais dignes du beau nom de chrétiens, alors nous le serons aussi de celui de bons Français. Les mauvaises mœurs, les divisions, les haines disparaîtront : elles feront place à l'amour de Dieu (2), qui se confond avec l'amour des hommes, et les rend tous également heureux (3).

---

(1) Nisi pœnitentiam habueritis, omnes similiter peribitis. (Ev. *S. Luc*, *XIII*, 3.)

(2) Deus charitas est. (1re Ep. *S. Jean*, *IV*, 16.)

(3) « Chose admirable! la Religion chrétienne » qui ne semble avoir d'objet que la félicité de » l'autre vie, fait encore notre bonheur dans » celle-ci. »

Montesquieu. *De l'Esprit des Lois*, *liv.* 24.

PARIS. — IMPRIMERIE DE DEMONVILLE,
RUE CHRISTINE, N° 2.